

Le Quartier Latin

Journal bi-hebdomadaire de l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal

BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE

MONTRÉAL, 23 FÉVRIER 1961

VOLUME XLIII — NUMÉRO 39

F.N.E.U.C. SE MOQUE DE NOUS

Ces jours derniers, la Fédération Nationale des Étudiants des Universités Canadiennes (FNEUC) a présenté un mémoire inacceptable au gouvernement fédéral. Inacceptable non parce que ses demandes sont irréalisables mais parce qu'elles ne tiennent aucun compte de nos opinions et qu'elles sont inconstitutionnelles. En effet, nous avons toujours dit que c'est de Québec que relève l'éducation. Nous avons toujours dit que seuls les gouvernements provinciaux avaient juridiction. Or FNEUC s'en balance et demande des subventions au Fédéral. Pourtant, cette association est sensée nous représenter! Nous, de l'Université de Montréal payons \$2,500 pour en faire partie.

De plus, ces demandes sont inconstitutionnelles et voici pourquoi. L'art. 93 de l'A.A.N.B. déclare: "Dans chaque province et pour chaque province, la législature peut exclusivement édicter des lois sur l'enseignement..." et l'art. 91 de l'A.A.N.B. déclare qu'il sera loisible au gouvernement fédéral de légiférer pour "... la bonne administration au Canada sur toute matière ne rentrant pas dans les catégories de sujets que le présent acte attribue exclusivement aux législatures des provinces".

L'ignorance de plusieurs des nôtres sur la Confédération canadienne les conduit à accepter comme justifiable toute action du gouvernement fédéral pourvu qu'elle soit pratique. Or, le système fédératif exige beaucoup plus de ses parties constituantes qu'un système unitaire. Il exige que le contrat initial, la constitution, soit la base de toute action politique. Il exige que la démocratie et l'opinion majoritaire soient subordonnées au contrat initial. Il exige de la partie mi-

noritaire qu'elle soit lucide et tenace. Il exige enfin que la partie majoritaire accepte l'opinion de la minorité même si cela ne fait pas son affaire. Le Québec a donc plus d'intérêt que les autres provinces à veiller au maintien de la constitution actuelle. D'abord parce qu'il représente à lui seul l'une des deux parties à l'acte confédératif et ensuite parce qu'il est minoritaire et par conséquent en position inférieure. Il ne faut donc pas se surprendre de voir que nous sommes seuls au Québec à vouloir conserver nos droits en matière d'éducation. Et ce n'est pas une raison parce que des dix provinces, neuf sont consentantes à changer la constitution pour que nous ayons honte de nos positions.

Les dirigeants des autres provinces ont cherché toutes sortes de distinctions pour éviter le texte de la constitution. Malheureusement celui-ci est trop clair. D'abord on a distingué entre l'éducation et l'enseignement supérieur pour permettre au Fédéral d'aider les universités et les collèges classiques. C'est cette première distinction qui a soulevé tout le débat auquel nous assistons depuis quelques années. À cette époque le gouvernement provincial s'est opposé à l'ingérence fédérale et le conflit s'est réglé par les ententes Lesage-Diefenbaker.

On a aussi avancé que les diplômes universitaires servaient la nation entière et que par conséquent le Fédéral devait contribuer aux frais d'éducation. Mais si on poursuit ce raisonnement logique pourquoi ne pas demander aux États-Unis de contribuer eux aussi puisque nos chercheurs servent non seulement le Canada mais aussi nos

suite à la page six

REGRETS DES ÉTUDIANTS DE SCIENCES

En marge des déclarations stupéfiantes et de communiqués concernant la démission du Doyen de la Faculté des Sciences, parus dans un quotidien de Montréal, l'Association des Étudiants de la Faculté des Sciences tient à exprimer l'estime que portent les étudiants à M. Dansereau et à souligner la perte que représente son départ, pour la Faculté des Sciences, l'Université de Montréal, et la communauté canadienne-française.

En conséquent, les étudiants de la Faculté des Sciences, par l'intermédiaire de leur Association, déplorent le départ de M. Pierre Dansereau et souhaitent ardemment que les autorités de l'Université prennent les dispositions nécessaires pour éviter, désormais, le départ des hommes qui constituent notre élite universitaire.

L.A.E.F.S.U.M.

VOYAGE EN EUROPE TOUTES DÉPENSES PAYÉES

L'Union de langue anglaise du Commonwealth offre un voyage de cinq semaines en Europe, toutes dépenses payées, à un étudiant de langue française. Le départ a lieu en juin. Condition d'admission: Être âgé de 18 à 23 ans. Pour plus de détails, communiquez avant le 1er mars avec M. DeMontigny Marchand à RE. 3-9951.

LE DÉPART DE M. PIERRE DANSEREAU

Un honneur qui nous fait mal...

Ainsi donc M. Pierre Dansereau, ci-avant doyen de la faculté des Sciences, quitte l'Université de Montréal. Depuis déjà plusieurs mois l'annonce de ce départ courait sur le campus, rumeur persistante que nous ne voulions pourtant pas croire.

Selon le "Devoir" M. Dansereau partirait au début d'avril pour assumer à titre d'adjoint la direction du Jardin botanique de New-York et donner des cours à l'Université Columbia. Selon ce journal sa décision serait motivée par le fait qu'il n'a pu jouer à la faculté des Sciences le rôle qu'il avait envisagé lors de sa nomination, rôle qu'il était en droit de se donner suivant les promesses qu'on lui aurait faites lorsqu'en 1954-1955 le recteur du temps, Mgr Maurault, et Me Faribault, alors secrétaire de l'Université, l'avaient fait venir de l'Université d'Ann Harbor pour lui confier le poste de doyen des Sciences. Développer les travaux de recherche et imprimer une nouvelle vigueur à l'Institut de Botanique, telle devait être la mission du nouveau titulaire. Et depuis M. Dansereau a démissionné comme directeur de l'Institut de Botanique et récemment comme doyen. Pourquoi? Toujours selon le "Devoir" on se serait abstenu depuis plus de quatre ans de le consulter sur l'orientation des études et des recherches, on aurait pris des décisions concernant l'Institut de Botanique sans l'avertir et tout récemment on aurait refusé de lui donner des pouvoirs et des moyens d'action plus étendus. Il faut dire que tout cela confirme, corrobore, les bruits qui circulaient dans les milieux universitaires.

Sommes-nous en présence des véritables raisons qui ont provoqué sa décision, sommes-nous en présence de toutes les raisons? Nous ne le savons pas et d'ailleurs selon l'usage maintenant établi en ces lieux, les départs s'accompagnent d'un certain climat de mystère, de sous-entendus, d'allusions discrètes. Les communiqués officiels vantent l'excellence du disparu et toujours une seule chose est certaine: le départ lui-même, un seul fait est là, brutal: l'U. de M. perd un serviteur précieux. Il nous vient en mémoire maints noms de professeurs de haute renommée qui ont un jour quitté notre institution laissant derrière eux une sensation de vide, d'amère déception, du moins chez ceux qui ont à cœur l'épanouissement de notre temple du Haut Savoir.

Évidemment chez nos administrateurs on peut toujours s'enorgueillir du prétentieux prestige ou de la mission quasi-providentielle de fournir des cadres aux autres institutions moins privilégiées, à la manière d'une pépinière, pour reprendre une comparaison célèbre, mais il faudrait voir ce qu'il nous en coûte de sacrifier ainsi les meilleurs de nos professeurs. Dans le présent cas on peut se glorifier de contribuer à l'enrichissement du Jardin botanique de New-York et même de l'Université Columbia, et souligner le grand honneur qui rejaillit ainsi sur notre modeste université. Il est évident que la réputation enviable de M. Dansereau et ses nouvelles fonctions vont contribuer à faire

rayonner davantage à l'étranger la timide renommée de l'U. de M. Et nul doute que M. Dansereau a tout à gagner à accepter ces offres qui vont l'amener, hélas, si loin de nous. Dans ces circonstances une telle décision de sa part est légitime, compréhensible, et s'imposait. Reste à voir si pour nous elle est aussi avantageuse.

On se plaint souvent à répéter, assez judicieusement il faut dire, que notre université n'est pas encore ce centre de culture et de recherches, cette lumière, que dis-je, ce phare, bref cette université, qu'elle devrait être. On a même pu exprimer l'opinion que nous n'avions pas au Québec, du moins en milieu canadien-français, de véritables universités. Cela est sûrement dû en partie à une pénurie d'universitaires réels, d'hommes ouverts au monde, de véritables humanistes, capables à la fois de travailler dans un domaine précis de la science et d'une large vision du monde, présents au monde, à qui rien de ce qui est humain n'est étranger.

L'universitaire réellement tel se doit d'être présent à son milieu, et contrairement à bien de nos fantômes d'universités, il ne doit pas boudier la politique, dans son sens noble, qui est une prise en main par le citoyen de ses intérêts. Il se doit d'avoir le courage non seulement d'avoir des opinions mais, ce qui est utile, de les énoncer. Avec des hommes de cette trempe l'Université cesse d'être une tour d'ivoire pour assumer dans la vie nationale cette mission qui est sienne et qui est justement d'être ce phare dont nous parlions ci-haut.

Nous croyons que M. Dansereau est un authentique universitaire et, nous le disions tantôt, cette race n'est pas légion. Avec son départ nous perdons non seulement un professeur, mais une présence au sein de la collectivité canadienne-française, alors même que les deux, le professeur et le citoyen, l'universitaire authentique enfin, aurait pu contribuer davantage à notre essor national tant il est vrai que depuis quelques mois tout devient plus effectif en terre québécoise.

Qu'à l'occasion un professeur nous abandonne c'est normal et il peut y avoir maints motifs valables à son départ, mais que régulièrement nous perdions ceux en qui nous mettions nos plus grands espoirs cela devient une farce incompréhensible, inadmissible, tragique même. Nous sommes peu nombreux au Canada français, nos ressources sont limitées, nous sommes présentement dans un tournant et la décennie qui commence est pleine de promesses. Nous devons cependant éviter de disperser les énergies, il faut au contraire les réunir, les ordonner et dans un même effort mettre le cap sur un avenir meilleur. Pour le bien commun, pour réaliser un destin aussi magnifique, il est nécessaire que l'Université de Montréal soit forte, grande, suive une marche ascendante, et elle doit grouper en son sein le plus grand nombre possible d'hommes compétents, aptes

suite à la page six

TRIBUNE LIBRE SUR LA « LETTRE À NOS INQUISITEURS »

Ce qui suit n'est pas une réponse à la lettre ouverte du directeur de "Quartier Latin", mais une réflexion à propos de sa lettre. Monsieur Guay nous fait part de sa surprise allant à l'exaspération devant l'incompréhension dont le Q.L. est l'objet en certains milieux. Il semble bien que, de fait, nous soyons témoins d'une divergence radicale de pensée. Je crois que cette divergence ne porte pas encore (du moins consciemment) sur une idéologie quelconque, mais sur une attitude d'esprit, une mentalité. À première vue, on croirait voir l'opposition traditionnelle entre aînés et jeunes, entre les gens "en place" soucieux de préserver les valeurs essentielles de notre peuple, et la génération "montante" ouverte aux influences extérieures. Un tel parallèle stéréotypé me semble simpliste. La divergence est plus profonde et plus angoissante.

Elle provient d'une mentalité inconnue chez nous dans le passé, et qui consiste à ne rien accepter comme acquis, à faire subir l'épreuve de la critique à ce qui se présente comme vérité, à tout remettre en cause. Si l'on s'interroge sur la légitimité d'un tel état d'esprit, ne doit-on pas reconnaître qu'il est une prise de conscience normale, le signe d'une maturité dont il fallait souhaiter l'avènement même si elle dut commander un rajustement des méthodes éducatives, et même surtout si elle dut exiger une révision de notre façon de concevoir et d'exercer l'autorité. Puisque maintenant cet état d'esprit s'est installé chez nous, les correctifs qu'il nécessite ne devraient pas se faire attendre. Des jeunes et des moins jeunes s'impatientent de voir subsister des conceptions révolues; ils se refusent à admettre que le paternalisme fait partie de notre folklore, qu'il s'appelle patronage ou dogmatisme.

Ceux qui ne comprennent pas l'attitude des jeunes, l'apparentent au fanatisme. D'où l'exaspération dont elle est souvent empreinte et qui la rend davantage suspecte. Sans doute, il existe, de part et d'autre, un désir sincère de dialoguer, mais ce désir demeure souvent stérile à cause de la différence de langage (la discussion sur le laïcisme, sur le droit à l'erreur et sur les gens d'Église l'a révélé). Doit-on blâmer les jeunes qui sont dans l'obligation pratique d'aller chercher ailleurs des réponses que nombre de supérieurs semblent incapables de fournir par ignorance des données du problème? La complexité de la situation me garde bien d'adresser aux uns plutôt qu'aux autres un grief d'incompréhension!

Mais puisque c'est le "Quartier Latin" qui est en cause, je crois remarquer d'abord qu'il semble manifester une tendance exagérée à voir des moralisateurs dans ses contradicteurs ("vous désirez humanitairement me sortir de ma noirceur" . . . m'avait dit un défenseur du droit à l'erreur). Mais il y a plus. Je pense que sa revendication de l'autonomie de la pensée, précisément à cause de l'aigreur qui la vicie, semble dépasser son objectif et suggérer involontairement un mépris des normes existantes et des doctrines officielles simplement parce qu'elles sont associées à certains autocrates qui les professent.

Si l'éveil du sens démocratique ne doit s'alimenter que de l'idéal d'affranchissement des philosophies libérales (parce que seules bienvenues), il ne dépassera guère le stade de rachitisme qu'y a atteint l'humanisme, i.e. un compromis de coexistence entre plusieurs égoïsmes. La hantise de la tolérance porte le "Q.L." à accorder un caractère relatif à tout, même à ce qui ne l'est pas. La vérité et l'erreur ne sont pour lui que des points de vue différents, tous deux ayant droit de cité car "personne ne peut décréter définitivement qu'elle est dans l'erreur ou non" (édition du 13 déc. p. 9). Il n'est pas étonnant que, dans ces conditions, seul le pédant puisse s'approprier la vérité ("Qui sommes-nous pour juger de la non-concordance avec la vérité", etc). Il n'est pas étonnant non plus que d'une part la vérité devienne "LA" vérité, transcendante et jamais possédée avec certitude ("l'objective-

ment Vrai, connu ou inconnu, connaissable ou inconnaissable", édition du 24 nov. p. 3), et que d'autre part, la vérité subjective devienne "sa" vérité, ce que l'on croit être la vérité.

L'illustration-type de la mentalité du "Q.L." est, je crois, sa revendication du droit à l'erreur; c'est ce qui ressort d'ailleurs de la "lettre à nos inquisiteurs" de mon confrère. Or tout le monde s'entend pour constater l'existence courante de l'erreur, même chez les gens sérieux et sincères; tout le monde s'entend aussi pour reconnaître que l'acquisition des vérités dites secondes ou déduites de premières évidences est difficile et fait l'objet de dissentiments; tout le monde s'entend également pour admettre que même l'inaction ne suffit pas pour éviter l'erreur puisque certaines abstentions constituent en elles-mêmes des erreurs. Mais de là à conclure à un droit de se tromper, il y a une marge! L'erreur, conséquence de l'imperfection humaine, ne peut faire l'objet d'une légitime revendication, même si elle est commise de bonne foi.

En prônant le droit à l'erreur, le "Q.L." substitue comme critère de vérité, la sincérité à la conformité au réel ("Si un homme sérieux est honnêtement convaincu . . ."), il établit comme point de départ de la connaissance, le postulat de l'impossibilité pratique de toute certitude (certitude "objective", pour employer son vocabulaire). Je laisse aux philosophes de déduire les conséquences de telles prémisses. Mais, au "Q.L.", je serais porté à demander sur quoi il fonde ultimement ses convictions, puisqu'il doute de la capacité de posséder une vérité (vérité "objective", dans son vocabulaire), puisqu'il doute de la capacité d'avoir certaines évidences (évidences "objectives", dans son vocabulaire) sur lesquelles il pourrait asseoir un ensemble de principes absolus. Non, je ne mettrai pas le "Q.L." en face de tels problèmes car je devine sa réponse: ce ne sont là que considérations théoriques (voir "La métaphysique est-elle en cause?" édition du 13 déc. p. 9) et par conséquent "tout reste à dire".

Ce que je trouve grave, c'est qu'il ne semble pas tolérer que ses affirmations soient discutées ni que son vocabulaire soit interprété dans un sens différent de celui qu'il entend lui attribuer. Les mots sont pourtant un véhicule commun de la pensée; leur signification dépend de l'usage commun et n'est certes pas affectée par l'emploi qu'un individu en fait même avec explication, surtout si les mots composent un titre, et surtout si l'explication ne vient que subscquemment. Que monsieur Guay ne se formalise donc pas d'être incompris. En qualifiant d'angoissante la divergence de mentalité du "Q.L.", je pensais d'abord à son exigence d'adaptation à sens unique; je pensais surtout à son inconséquence de lancer dans l'air des affirmations dont la portée lui est manifestement indifférente. Il est donc normal que le progrès qu'il semble promouvoir apparaisse à plusieurs comme un "remplacement" bien plus que comme un "dépassement".

Maurice Bastien,
Droit II

N.D.L.R. — J'ai le plus grand respect pour votre lettre ouverte mais qu'il me soit permis de vous faire observer que si vous faites plusieurs références au Q.L., vous mêlez malheureusement des opinions émises en tribune libre avec celles de la rédaction et forcez ainsi le journal à endosser l'opinion du lecteur.

Il est par ailleurs évident que je n'aime pas que l'on interprète mon vocabulaire dans un sens autre que celui que je lui donne. En bon philosophe que vous êtes vous devez reconnaître qu'il est utile avant toute discussion de définir les termes. Si vous discutez avec moi en changeant les définitions, en prenant les mots que j'emploie dans un sens autre que celui que je leur ai donné, vous faussez mes concepts, vous trahissez ma pensée. Il n'y a plus alors de discussion possible et c'est, une fois de plus, une discussion de sourds qui s'amorce.

Et pour revenir au droit à l'erreur, puisqu'il faut y revenir, j'ai toujours employé le terme droit dans un sens juridique et je persiste à clamer qu'il n'y a plus de vie sociale possible si on ne reconnaît pas le droit aux autres d'être dans l'erreur vis-à-vis soi.
J.G.

Mon Révérend Père,

Je suis un de ces étudiants universitaires qui ne croient pas que la foi soit un bobard pour déficients mentaux; l'Église, une vaste machine à écraser les chrétiens sans épine dorsale, et les "curés" — j'y ai un frère et des amis — des hommes assoiffés de puissance, c'est pour cette raison, Révérend Père, que vos deux lettres m'ont troublé et ont fait surgir en moi un ensemble de réflexions reléguées jusqu'ici dans un fichier. Puis-je rouvrir le dialogue au moment où vous allez refermer la porte du jardin et disparaître dans la foule (toujours le fameux anonymat!)? J'aurais préféré que nous engagions la discussion sur nos attitudes religieuses à l'aide de données scientifiques établies par l'anthropologie, la sociologie, ou la psychologie (individuelle ou sociale), mais en attendant l'argent qui permette de faire de telles recherches, nous devons tenter d'éclairer ce qui demeure des opinions.

Mon Révérend Père, avez-vous compris ce qui se passait? Qu'importe le nom de Jacques Guay et sa vie personnelle (quoique j'aie moi-même entendu un bon Père en pleine prédication dominicale le traiter de jeune freluquet): il a dessiné les traits d'un type universitaire réel. Nous sentons bien sur le campus que la foi n'est plus homogène, qu'elle ne vivifie pas (ou plus) bon nombre d'étudiants. Devant le vertige peut-être que ceux-ci sentent monter en eux lorsqu'ils veulent repenser leur vie chrétienne concrète, ils ont décidé d'ignorer la question (Cf. P. Dansereau, "Cité Livre") tout en sauvegardant, bien entendu, leurs pratiques religieuses.

D'autres luttent sincèrement, sentant un immense malaise et une profonde insatisfaction. Par loyauté pour eux-mêmes, ils n'ont pas tranché la question et la creusent encore plus ou moins adroitement. C'est à tous ceux-là que vous avez refusé le dialogue et ce, avec l'arme la plus terrible: le ridicule. Si vous trouvez que cette attitude religieuse du "type Jacques Guay" (sens de Molière) est adolescente, souvenez-vous qu'on ne rit jamais d'un adolescent: il est à la frontière de la criminalité et de la sainteté, et tout éducateur sait très bien qu'il faut prendre au sérieux les emballements tout comme les révoltes d'un adolescent. Quand les circonstances nous ont permis de connaître de l'intérieur et la mentalité cléricale et la mentalité universitaire, nous avons envie de crier sans cesse à nos amis intimes qui sont dans le clergé: devenez lucides, essayez de comprendre, mettez de côté pour un temps le dogmatisme, souffrez en silence de ces changements profonds chez nous mais prenez ce temps pour écouter, questionner, et dialoguer avec la jeunesse d'aujourd'hui. Bientôt, elle aura peut-être choisi les positions fermes et rationnelles d'un Pierre Charbonneau. (Cf. "Cité Libre": Pierre Charbonneau; Gérard Pelletier et Louis O'Neill.)

Enfin, mon Révérend Père, vous découragez les laïcs qui tentent de rendre témoignage dans leur milieu de cette lumière intérieure qu'ils viennent peut-être de redécouvrir et qui demeure hésitante. Ceux-là n'auraient jamais eu le courage d'écrire vos lettres: le mystère intérieur du "type Jacques Guay" a droit au même respect que les angoisses d'Osée ou du grand Isaïe. Rien ne sert de condamner, de ridiculiser, de moraliser ou de pleurnicher: un phénomène sérieux et profond se dessine en notre milieu et il sera irréversible. Une seule attitude est permise: le dialogue et la lucidité.

Cher Père Dominicain, si vous aviez remédié, avant d'écrire cette lettre, la vie des Pères Lagrange, Chenu, Congar, Lebrat, Loew et Couturier, vous ne l'auriez pas écrite. Retournez à saint Dominique lui-même: il se passe sur les campus du Québec des choses aussi étranges qu'à l'Université de Paris au XIII^e siècle. Pour un étudiant universitaire qui tente jour après jour d'intégrer à sa foi les changements qui l'entourent, vos lettres sont une semence d'anticléricalisme. Que pensez-vous que nous récolterons, vous et moi, dans quelques années?

Jacques Beausoleil
Étudiant en Psychologie

LE QUARTIER LATIN

journal bi-hebdomadaire de
l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal

Membre de la Presse Universitaire Canadienne
et de la Corporation des Eschollers Griffonneurs

Directeur: Jacques GUAY
Assistant-directeur: Christiane VERDON
Rédacteurs en chef: Laurent BEGIN et André PINSONNEAULT
Chef des nouvelles: Serge GRENIER
Comité éditorial: Bruno MELOCHE, Pierre MARTIN, Louis BERNARD,
Yves PAPILLON, Raymond AMYOT, Luc DANSEREAU, Michel PELLETIER
Chargée de chroniques: François LACASSE (Travail),
Denis GAGNON (Internationale), Gilbert MARION (Peinture)
Jean-Pierre LEFÈVRE (Cinéma)

Publicité: Georges Lefebvre — RE. 7-6561
Abonnement pour l'année universitaire: \$3.00
C.P. 6128 — Local 707 — RE. 8-9616
2222, ave Maplewood, Montréal 26.

Imprimé par LA PATRIE — 180 est, rue Ste-Catherine — Montréal

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe.
Ministère des Postes, Ottawa.

QUAND M. RENÉ LÉVESQUE VIENT NOUS VOIR

Lundi dernier, M. René Lévesque, ministre, s'adressait aux étudiants réunis au grand salon du Centre Social. Cette fois, il n'y avait aucun malentendu... il y était! Son allocution s'insérait dans le cadre de sa grande offensive de re-valorisation de la fonction publique au Québec. Tout d'abord, l'état lui-même. Le ministre le définit comme notre principal, sinon notre seul, outil de libération économique et nationale. Seul il possède les capitaux en hommes et en argent, le dynamisme nécessaire à la communauté canadienne-française. Nous sommes des économiquement faibles — c'est un euphémisme de le dire — et nos autorités sont à l'heure actuelle, les seules forces capables de nous faire remonter la pente ou — du moins d'empêcher que notre déchéance relative s'accroisse.

Pour le faire cependant, il faut à notre tête des hommes décidés à utiliser à fond cet instrument communautaire. C'est ce qui a manqué pendant plus de seize ans. On a voulu faire de l'État un épouvantail, un ogre dévorant, le fourrier du communisme. L'état-type, nous a-t-on dit, est le régime stalinien. Évidemment cette mythologie a permis à tous de s'engraisser avec conscience en nous protégeant par le "laissez faire".

Maintenant, le gouvernement veut véritablement jouer son rôle. Là, au niveau des moyens

d'application, i.e. des hommes, de graves lacunes se font sentir. En effet, comme suite logique à la dévalorisation de la notion d'état, on a ridiculisé la fonction publique toute entière. Fonctionnaire est devenu synonyme de raté ou d'ami du parti. Les postes administratifs ont été distribués comme des bonbons aux enfants. Pratiquement, les salaires de notre service civil sont demeurés excessivement bas et la sécurité de l'emploi avec une Commission du service civil fantoche est presque disparue. Le résultat? Voulant agir, le gouvernement manque d'hommes. Manquer d'hommes aux postes-clés de l'administration, cela signifie que les meilleures lois risquent d'être mal ou pas appliquées.

M. Lévesque terminait son exposé des faits par un appel aux étudiants en vue d'un choix de l'administration publique comme carrière capable d'assurer à la fois la communauté de l'efficacité de l'appareil gouvernemental et la satisfaction personnelle pour celui qui oeuvre dans ce secteur. Comme projets concrets en vue d'améliorer la situation, on nous en a révélé deux: une révision (à la hausse) des échelles de salaires des fonctionnaires et l'ouverture prochaine d'un institut de niveau supérieur pour le perfectionnement et l'entraînement des fonctionnaires ou de ceux qui aspirent à le devenir.

suite à la page sept

DEUX MINUTES AVEC

M. JEAN PAPINEAU-COUTURE

— M. Papineau-Couture, comment avez-vous été amené à écrire de la musique pour le "Théâtre des Auteurs Canadiens"?

— Le directeur et fondateur du "Théâtre des Auteurs Canadiens", Marcel Sabourin, m'a demandé si j'étais intéressé à écrire de la musique pour son théâtre. Comme je lui ai répondu qu'il m'intéressait toujours d'écrire de la musique, Marcel Sabourin m'a mis en présence de ses collaborateurs. Or, je ne connaissais ni Suzanne Rivest ni Marie Racine, et les dangers d'une collaboration avec des gens avec qui je n'avais aucun contact préalable m'effrayaient quelque peu. Heureusement, le projet de scénario préparé par Marie Racine servit de catalyseur, et dès la première rencontre une compréhension harmonieuse s'est établie.

— Quelle est la signification de cette "Écllosion"?

— Le sujet de cette "expression corporelle" est l'écllosion, précisément d'une personnalité équilibrée chez une jeune fille qui jusqu'alors avait vécu dans l'incompréhension.

— Au point de vue musical, aviez-vous toute liberté?

— Chaque fois que l'on compose de la musique pour ballet ou pour mime, il y a toujours une détermination de la forme

et de l'écoulement chronologique des matériaux musicaux par le scénario et les nécessités corporelles. Évidemment, ceci rend la composition beaucoup plus difficile techniquement, et beaucoup moins libre dans le choix des solutions. Mais c'est peut-être cela qui m'a permis d'écrire cette musique en trois courtes soirées.

Propos recueillis par
Lorraine Beaulac

LE C.R.I. ET L'AFRIQUE

Le 15 février dernier, une soixantaine de personnes, membres et non-membres du CRI se réunissaient au Salon des Professeurs du Centre Social. Après quelques mots de bienvenue du président du Club, Alphonse Giard, Jean de Castille, étudiant en Optométrie, fit un exposé sur l'histoire des races noires de colonisation de langue française. Jean souligna que malgré les constantes recherches et les efforts appliqués des hommes de science, il est difficile de raccorder tous les tronçons de l'histoire africaine, de les placer dans le prolongement de l'histoire égyptienne et éthiopienne. Au 15^e siècle, le christianisme apporté par les Portugais et les invasions barbares donnèrent naissance à une nouvelle société.

Pour étudier l'histoire de l'Afrique, nous sommes limités, continua le conférencier, car les seuls documents à notre disposition émanent



LA C.S.N. BLÂME L'ENTREPRISE PRIVÉE

MONTREAL (COP) — C'est une des plus vigoureuses déclarations de la C.S.N. dans son mémoire annuel aux autorités centrales. L'entreprise privée a failli à sa tâche et doit donc être orientée, stimulée et même contrôlée par le gouvernement. La C.S.N. ajouta que l'action des autorités en ce qui concerne le chômage a été beaucoup trop faible, trop éparpillée et surtout trop soucieuse de maintenir les prérogatives et privilèges de l'industrie privée.

La détérioration du statut des Canadiens depuis quatre ans est aussi en partie attribuable au fait que le gouvernement n'a employé qu'une petite part des moyens à sa disposition pour combattre cet état de chose.

En suggérant l'adoption d'une législation de principe concernant le plein-emploi, la C.S.N. suggère que les gouvernements provinciaux et municipaux élaborent avec le fédéral un programme conjoint en vue de l'utilisation maximum de nos ressources humaines et matérielles.

Au sujet de ces ressources humaines on demande l'établissement d'un système de sécurité contre le progrès technologique; ceci comprendrait des cours de ré-adaptation, des allocations de compensation, etc. Ce en vue de permettre l'utilisation optimum de notre capital humain.

D'autre part, on conseille au gouvernement d'imiter celui des U.S.A. en demandant une enquête du Bureau International du Travail sur la liberté syndicale au Canada. De sérieux accrocs se sont produits dernièrement sous ce rapport et une telle analyse apparaît maintenant comme nécessaire. À ce sujet, la C.S.N. ajoute: "Que penser d'un gouvernement qui ne laisse même pas à ses employés le droit de s'associer librement?"

Au plan international, la C.S.N. a surtout insisté sur un accroissement de notre aide aux pays sous-développés, en insis-

tant pour que ces dons passent par l'intermédiaire de l'O.N.U. afin de bien démontrer notre désintéressement.

Dans une autre partie de son rapport, la C.S.N. recommande:

1. L'établissement de tribunaux d'arbitrage des prix aux consommateurs afin de protéger ceux-ci de l'exploitation dont ils sont victimes à tous les points de vue. L'écart des prix du producteur au vendeur est alarmant et désastreux pour le consommateur, déclare la centrale.

2. Que les exemptions de base pour l'impôt sur le revenu soient haussées de \$1000 à \$1500 pour les personnes mariées et de \$150 à \$400 par enfant.

3. Que la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement soit autorisée à émettre des obligations et à prêter à tout Canadien désireux de se construire une maison uni-familiale selon les normes reconnues de la construction domiciliaire au Canada.

4. Que les relations avec l'Organisation Internationale du Travail soient systématisées lors de la prochaine conférence fédérale-provinciale afin de régler les problèmes de juridiction qui se posent au sujet du travail au pays.

5. Que l'immigration soit contrôlée de façon à ne laisser entrer au pays que la main-d'œuvre dont nous avons réellement besoin. De plus, que l'on surveille étroitement la publicité gouvernementale et privée en ce domaine. En effet, les promesses faites à certains immigrants équivalent presque à de fausses représentations.

F.L.

«LE QUARTIER LATIN»
EN

1940

était dirigé par JACQUES DUQUETTE et ROGER BEAULIEU, ce dernier remplacé par MARCEL BLAIS en février 1941. Leurs collaborateurs: MARCEL THÉRET, JACQUES GENEST, GILLES HÉNAULT, MARCEL ROBITAILLE, GUY GENEST, JEAN VALLERAND, JEAN-PIERRE HOULE, PAUL-E. BEAULIEU, GÉRARD ALLY, GUY GIRARD, PAUL LÉVESQUE, ANDRÉ BACHAND, PAUL DAVID, BERNARD FORTIN, MARCEL RAYMOND, JACQUES G. DE TONNAN-COUR, MARCEL CÔTÉ, MARCEL PINSONNAULT, GUY SYLVESTRE, CHS-ÉDOUARD BERTRAND, CHARLES DUMAS, PAUL GÉRIN-LAJOIE, MAURICE CLOUTIER, PIERRE VADONCOEUR, JEAN ZALLONI, MARCEL H. CARON, PHILIPPE CANTAVE, GEORGES DUFRESNE, JEAN-PAUL BONIN, MICHEL CHARTRAND, MARCEL ROUSSIN.

En 1961, comme en 1940,

"Le Quartier Latin" est imprimé par

LA PATRIE



CIGARETTES
"EXPORT"
BOUT UNI OU FILTRE

AU CHAT NOIR

Vendredi et samedi, au cabaret du Centre d'Art de l'Élysée: Pauline Julien. Le spectacle commence vers 11 h. 30, après la représentation du film "Le septième sceau". Frais de couvert: \$1.25.

Tenue de Gala EN LOCATION



Le plus grand choix au Canada de vêtements de cérémonie.

Les plus récents modèles — parfaitement ajustés à votre taille.

ESCOMPTE
AUX
ÉTUDIANTS

CLASSY

Tenue de gala

1227 Carré Phillips
1168 est, rue Ste-Catherine
6984 rue St-Hubert
4806 Avenue du Parc

UN. 1-3623
L.A. 6-8531
CR. 1-1166
CR. 2-6784

AU GESU, JUSQU'À DIMANCHE

«LE BAL DES VOLEURS»

À Montréal, où ne sait si le théâtre est en gestation ou à l'agonie, il faut avoir du culot pour fonder une troupe. Mais voilà que cette semaine il en existe une au Gesu qui a nom "Le Studio": c'est presque un pied-de-nez à la fatalité. Le Studio est fait en général de gens très jeunes, qui ont visiblement le goût de ce qu'ils font et un bagage d'expérience passablement divers. Le metteur en scène: Jacques Zouvi.

Il fallait évidemment choisir une pièce qui fit rire: qui court les déficits? "Le Bal des Voleurs" est une espèce de comédie-ballet que dans l'oeuvre de Jean Anouilh on classe parmi les pièces dites roses. Cette tendre couleur demeure toute la pièce durant, à partir du premier décor même, image stylisée d'un petit parc 1900, dont la simplicité naïve rappelle Dufy, jusqu'à cette scène d'enlèvement raté où le plus jeune des voleurs, "pas-méchant-pour-deux-sous", ramène chez elle la jeune fille qu'il avait chippée en même temps que les bibelots et les cadres.

Yvon Thiboutot possède une expérience, que je sache, prin-

cipalement de télévision. C'est peut-être pour cette raison que si son physique obéit parfaitement au texte, si ses traits sont mobiles à souhait, sa voix cependant n'est pas réglée en fonction d'une salle de théâtre, si fidèle que soit l'acoustique de la salle du Gesu. Son personnage est presque continuellement énergique, un des plus présents.

La demoiselle qui joue Lady Hurf (et qui me pardonnera, j'espère, de ne pas pouvoir me souvenir de son nom) est particulièrement drôle, et son allure cocasse serait sans doute mieux cernée avec un maquillage qui aurait les traces de ses soixante ans (les soixante ans du personnage, bien sûr); sa voix, qui semble porter les fêlures du temps, et dont les éclats-ma-chère font infailliblement rire, serait ainsi appuyée de plus de vraisemblance.

Louise Latraverse, dont ce me semble être les débuts sur une scène montréalaise, possède toute la dignité commandée, et souvent même la nostalgie qui sied à une jeune veuve. Ses intonations sont

très justes, sa voix retenue mais audible par toute la salle. Bien qu'elle joue de façon générale en fonction de ses partenaires, elle semble anticiper parfois, par l'expression de son visage, les répliques de ses vis-à-vis. Comme elle est très jolie, et comme le théâtre à Montréal manque manifestement de jeunes premières qui aient le talent et le physique ad hoc, il est à prévoir qu'elle ira au-delà de ces premières armes.

De M. Jean-Louis Paris, on a toujours dit qu'il jouait avec beaucoup de conscience; cela devient un peu péjoratif à la longue. Car c'est bien au milieu d'une troupe de jeunes gens quasi inexpérimentés que l'on peut admirer sa présence, toute d'assurance, et son indéniable expérience qui fait que même les gestes bouffons ne paraissent pas être de la surcharge.

Somme toute, la troupe fait montre de beaucoup d'allant, quoique trop souvent de peu de cohésion, les grands mouvements scéniques ont une mécanique assez bien réglée, ce qui donne une soirée charmante, mais qui le serait encore plus si M. Guy L'Ecuyer, pourtant sans cesse comique, avait une diction plus à point, aux dentales non sifflées.

Stéphane Venne

UN ZOO AU GESU ?

Oui, car nous verrons "12 hommes en colère" et la colère rend l'homme semblable à la bête. Les représentations de cette célèbre pièce commenceront le 28 février pour se terminer le 5 mars. C'est un spectacle monté par les étudiants et nous vous attendons nombreux.

DANS LA LOGE DE

GILBERT BÉCAUD

— Votre mise en scène est-elle réglée jusque dans les plus petits détails?

— Jamais! Ah, mais non... non... plutôt oui, mais c'est un secret: parce que je ne veux donner au public que du propre... que du propre, du soigné. C'est pareil pour votre journal. Qu'est-ce que vos lecteurs diraient si vous étiez brouillons. Mais attention: il me faut de l'espace dans mes chansons pour faire ce que je veux. Du moment que ça reste propre. Quand un garçon est amoureux fou d'une fille, il ne va pas, dans un salon rempli de gens bien, il ne va pas se jeter sur la fille, l'embrasser sur la bouche et lui lever les jupes, non?

— Non?

— N... n... non!

— Le jazz, que vous semblez aimer...

— Ah oui! Tu parles! Non, pas ailleurs... seulement dans mes chansons... faire quelque chose dans le genre Gershwin? Non, vraiment, je n'ai pas une formation musicale de jazz assez forte. Avec le rythme du jazz, avec l'harmonisation, je peux faire des chansons comme "Cornélius" et "Sacree fille": ça vit tellement plus fort.

— Travaillez-vous avec Aznavour de la même façon qu'avec vos deux autres paroliers, Amade et Delanoë?

— Exactement. Nous avons la même manière de travailler, et c'est bien là le phénomène. Parfois, c'est bizarre, on trouve une nuit un bout de paroles, de

musique, et on est tellement content, on trouve ça tellement bon qu'on en pleure, vous savez, de contentement. Et le lendemain, comme ça, on ne trouve plus ça bon du tout. C'est... c'est bizarre, vous avez le mot... Mais asseyez-vous! Allez, allez, je ne suis pas pressé...

— À part vos collaborateurs réguliers, y en a-t-il qui vous apportent de leurs paroles, des débutants ou des professionnels?

— Oh! oui, mais je n'accepte jamais. Amade, Delanoë, Vidalin et moi, nous sommes maintenant très habitués de travailler ensemble, et ça va très bien ainsi.

— Avez-vous déjà subi des pressions de la part des impresarii, ou des compagnies de disques elles-mêmes, dans le choix de vos chansons, car au Canada, c'est le handicap de tous les débutants.

— Jamais. Même pas au début. Étant donné que je chante mes propres chansons, on n'a jamais voulu me faire interpréter celles des autres. Les seules pressions sont celles qui viennent du public directement. Mais si le public ne vient pas à moi, je me retire. C'est ainsi qu'avant cette saison je me suis retiré pendant deux ans. D'ailleurs, j'avais un opéra sur le métier; c'est très long à faire, un opéra, mais ça me passionne... Il n'est pas terminé, mais je l'achève: ce sera pour juin, je pense... Oui, pendant deux ans, le public était comme ailleurs. Il s'intéressait à des choses plus... plus...

suite à la page cinq

À LA BOÎTE À CHANSONS

TAM TALADAM DAM

Un bon spectacle samedi soir dernier à la Boîte à chansons de la Côte des Neiges. Stéphane Venne, Marie Savard et Gilles Vigneault. Une soirée plaisante en tout point.

Stéphane Venne a décidément du talent. Beaucoup de talent. Une de ses nouvelles chansons: "Le manteau d'Arlequin" est superbe. Sa poésie est constante: musique et paroles. Il lui manque encore une chose: le métier, la capacité de dominer son public, de lui en imposer. Il n'a pas encore de "personnalité scénique". Mais il est encore très jeune. Ça viendra sûrement. Car il possède l'essentiel: l'âme. Ses chansons ouvrent la porte à un horizon nouveau. Un horizon très sensible peint en bleu-vert, tiède, et avec un arrière-goût d'amertume.

Marie Savard est bonne elle aussi. Quelques-une de ses chansons sentent encore de trop près l'imitation, mais déjà elle affiche quelques valeurs sûres. Comme par exemple sa voix toute menue, qu'elle casse à volonté dans les moments d'émotion. Malheureusement il lui arrive de forcer un peu trop la voix et d'exagérer le geste dans ses chansons "en force". Espérons qu'elle corrigera cela d'ici peu.

Gilles Vigneault est désormais un nom à connaître. Son talent arrive à maturité. Il semble maintenant s'être dégagé du faux canadianisme "bien de chez nous" (Ex. Jacques Labrecque). Maintenant il rejoint l'universel

avec un sens de l'humour, du paradoxe mordant. Il ne lui manque qu'une chose pour être fin prêt pour la grande scène: la stylisation; un contrôle plus exact de sa voix, l'économie du geste, l'équilibre de la posture, et peut-être aussi une tenue plus appropriée que le complet de ville et la cravate-fonctionnaire. Il lui reste à se donner un cadrage formel car pour le fond, il le possède et magnifiquement. "La tour, la tourelle" par exemple est d'une poésie prenante tandis que ce refrain qui fait: "Tam taladam dam" ou quelque chose comme ça, dégage une joie bonhomme et lucide qui n'a pas d'égale dans notre monde de la chanson, je pense.

Somme toute une excellente soirée. Du talent à plein. Il ne manque à ces trois artistes que le "fini" pour que, réellement, ils deviennent des figures dominantes.

Denys Arcand

P.S. J'oubliais. Gilles Vigneault est un comédien remarquable. Sa conférence dédiée à la censure est positivement crevante. On se tord à l'entendre dire ses vers où il s'efforce, sans le nommer, de parler du... enfin du... vous savez bien là... de cette chose dont la province ne veut pas entendre parler... Bon, tant pis, j'y vais. (Ca va lui faire plaisir, à lui de même qu'à Rabelais et à Villon de qui il se réclame). C'était une conférence sur le CUL.

Prochainement
au
Programme

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

27 FÉVRIER

Grand Salon du Centre Social 12 h. 30
Hon. Gérard Lévesque

27 FÉVRIER

À l'École de Médecine Vétérinaire à St-Hyacinthe
assemblée de l'A.G.E.U.M.

Dites des
Player's, s'il vous plaît

LA CIGARETTE
LA PLUS DOUCE. LA PLUS SAVOUREUSE



GILBERT BÉCAUD

suite de la page quatre

faciles: c'est alors que j'ai cru bon de prendre un congé, pour travailler.

— D'où venait ce goût du public, où se portait-il ?

— Il se portait . . . vers l'Italie . . . l'Espagne . . . Mais ce n'était pas du vrai, seulement du chiqué, des choses gonflées au-delà de normal. C'est pour ça que c'est tombé, vous savez: le public s'aperçoit quand on le vole. Non, non, ce n'était pas surtout la chanson américaine.

— Vos chansons, quel public rejoignent-elles, la masse, les midinettes, les ouvriers, les étudiants ?

— J'ai longtemps chanté pour le public des balcons seulement, qui n'applaudit que s'il aime ce que l'on fait. Le public difficile à conquérir est celui du parterre, celui qui paie cher pour venir voir et entendre. Mais maintenant, c'est fait.

— Comment en êtes-vous venu à écrire une Messe de Noël pour la Maitrise de Notre-Dame de Paris, en décembre dernier ? Était-ce sur commande ?

— Non. Je l'ai écrite parce que c'est un sujet qui m'inspire particulièrement . . . et puis je suis très croyant . . . Je veux que le public sache qu'il y a deux Gilbert Bécaud: l'interprète et le compositeur (j'avais

déjà fait des oratorios, il y a déjà longtemps), mes préférences vont au second . . . Mais je n'ai pas l'intention de quitter la chanson, je m'ennuierais trop.

— Que pensez-vous des réactions du public canadien ?

— Le public canadien ? Il ressemble à celui de Bruxelles. Il réagit très fort après chaque chanson, mais moins à la fin. Tout-à-fait l'inverse du public anglo-saxon, ou américain . . . Non je n'ai pas de difficultés devant un auditoire qui n'est pas francophone. Je chante en anglais aux Américains, en espagnol à Madrid, j'ai aussi des traducteurs pour l'hébreu et l'arabe . . . oui, j'ai une certaine facilité pour les langues . . . à la longue!

— Vous intéressez-vous à la politique ?

— Vous savez, je ne suis guère sédentaire, toujours en voyage . . . Le Manifeste ? non, je n'y comprends rien, vaguement au courant . . . Vous partez déjà ? Dites: avez-vous des billets ? . . . Pas de billets, pas d'argent! Mais ça peut s'arranger. Je fais vous dire le mot de passe: (. . .) Avec ça, vous avez des places dans les loges. À tantôt.

Ginette Major
Stéphane Venne

ABERRATION OU ÉVOLUTION . . .

suite de la page huit

pagne souvent de l'unité religieuse. Mais le plus important réside dans une histoire commune, qui les fait différents des autres. Les défis, les peines, les victoires ont ancré chez eux une aspiration commune vers l'avenir. En plus de l'histoire correspond un territoire délimité qui constitue le foyer de cette nation.

Or toutes ces caractéristiques se retrouvent au Canada français et à un degré éminent. L'unité religieuse, l'unité ethnique, le début et le cours de notre histoire, etc . . . Nos problèmes se distinguent de ceux des Canadiens anglais. Enfin notre préoccupation constante du sort de nos minorités à travers le Canada illustre parfaitement l'existence d'une nation canadienne-française.

Quels sont les motifs principaux qui militent en faveur de l'indépendance du Québec ?

Il y en a de diverses catégories. D'abord sur le plan historique où l'indépendance est justifiée. L'histoire nous donne le spectacle d'une minorité qui lutte depuis deux cents ans pour rester elle-même et s'oppose à la majorité qui l'opprime. La nation canadienne-française a toujours manifesté une indomptable volonté de survivre et de s'épanouir librement en conformité avec ses origines et son génie particulier.

Du point de vue politique et constitutionnel l'état du Québec n'a pas présentement la possibilité de faire quoi que ce soit de grand, parce que ses pouvoirs sont limités. Si un conflit s'élevait entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral, celui-ci a le pouvoir de désavouer les lois du provincial.

Il y a possibilité de recourir à la Cour Suprême pour régler un différend, mais la nomination des juges par le gouvernement fédéral tourne à son avantage et constitue, à la rigueur, un recul sur le Conseil privé de Londres en ce qui concerne les provinces.

Le passé nous offre une longue tradition de centralisation et si on regarde le futur on ne peut qu'envisager la même tendance. Certains facteurs nouveaux viennent même la renforcer, dont le nationalisme "canadien", visant à la création d'une nation pan-canadienne, ce qui implique logiquement une augmentation des pouvoirs du gouvernement fédéral et une déviation du principe du fédéralisme. Cette évolution nous oblige à envisager trois solutions:

- a) l'annexion pure et simple aux Etats-Unis. Car si on ne croit pas aux nations, la seule attitude raisonnable commande d'aller où l'intérêt est le plus grand.
- b) l'assimilation dans un melting-pot canadien.
- c) la solution qu'ont dû employer les nations opprimées au cours de l'histoire: l'indépendance. C'est la seule façon de préserver notre caractère français.

Même si on nous laissait tous nos droits, il n'y aurait aucune raison pour que nous ne soyons pas une nation comme les autres. L'état, la souveraineté et l'indépendance sont des attributs normaux et légitimes pour une nation. Elles confèrent des sentiments de fierté, de dignité, et favorisent une conscience nationale.

Quels que soient les secrets de l'avenir, quels que soient les caprices de l'histoire, un fait est certain: ou bien nous acceptons de n'être jamais qu'une minorité dans un vaste ensemble et donc de nous soumettre démocratiquement à la volonté de la majorité — ou bien nous choisissons d'être entièrement maîtres de notre vie et de notre destin dans un pays qui nous appartient et où nous serons chez nous. Dans le premier cas des garanties sont possibles, comme celles que nous pensions avoir depuis deux siècles et qui ont abouti à la situation actuelle. Dans le second cas, la solution est totale et elle est définitive. Dans le premier cas, nos rapports sont ceux du faible avec le fort. Dans le second cas, ils sont ceux de deux nations égales dans leur liberté. La véritable "bonne entente" ne peut exister qu'entre égaux.



M. ANDRÉ D'ALLEMAGNE

Si nous proposons l'indépendance, c'est que nous plaçons notre foi dans le peuple du Québec, que nous avons confiance en lui. Si nous parlons d'indépendance c'est que nous aimons cette nation dont nous sommes et qu'à travers elle nous aimons l'homme. Pour nous, notre nationalisme n'est et ne peut être qu'une forme d'humanisme. C'est un humanisme pratique et immédiat . . . il vise à une libération, à un épanouissement de l'individu canadien-français.

Notre situation économique constitue-t-elle un obstacle à l'indépendance ?

Elle constitue un problème et non un obstacle. L'indépendance ne résout pas les problèmes économiques. Il reviendra donc à la nation québécoise, par l'intermédiaire de son gouvernement, après étude de nos problèmes, de trouver les solutions et de les appliquer. Ces solutions pourront varier et prendre la forme de nationalisations, d'interventions d'état, etc . . . C'est la seule issue qui s'offre à travers le monde aux peuples colonisés.

Actuellement, du fait que nous ne possédons pas tous les pouvoirs, nous sommes dans l'incapacité d'appliquer toutes les solutions. Si, par exemple, il s'avérait nécessaire pour nous de réduire le crédit et que les autres provinces s'y opposaient, la majorité l'emporterait et empêcherait Québec d'appliquer sa solution . . .

L'indépendance entraînerait tout d'abord la libération de nombre de postes qui deviendraient accessibles aux Québécois, dans le commerce, l'industrie et l'administration. De plus il faudrait créer une foule de nouveaux emplois qui deviendraient nécessaires: diplomatie, gouvernement, services publics, armée. Par ailleurs, les pleins pouvoirs qu'aurait alors l'état québécois lui permettraient d'organiser la mise en valeur rationnelle et totale de nos ressources, ce qui avec la conservation de nos capitaux

susciterait la naissance de nouvelles entreprises et l'augmentation de l'emploi. Enfin, libéré des servitudes qui découlent de sa participation forcée au Commonwealth, notre pays pourrait trouver à l'étranger de nouveaux marchés d'exportation et conclure des ententes commerciales avec diverses nations de toutes les parties du monde. Bref, lorsqu'il y a un pays à bâtir, il y a du travail pour tous.

Quel rôle attribueriez-vous à l'état ?

A l'occasion de changement, l'intervention de l'état devient plus nécessaire qu'en temps ordinaires. Nous y sommes favorables dans la mesure où l'état joue le rôle d'un instrument de libération et peut faire bénéficier la nation québécoise de ses richesses, son intervention serait donc assez poussée: elle pourrait se manifester sous différentes formules.

Le nationalisme canadien-français est-il compatible avec l'internationalisme ?

Tout à fait. C'est un phénomène de notre époque où nationalisme et internationalisme s'accordent. Les nations se libèrent et adhèrent volontairement à des groupes internationaux. D'ailleurs le mot internationalisme n'évoque pas une réalité qui se fait "contre" plusieurs nations, ce qui suppose qu'elle peut les respecter.

Quelles seraient les conséquences de l'indépendance pour le Québec sur le plan international ?

L'indépendance veut dire que le Canada français figurera enfin sur la carte du monde et prendra sa place normale dans le concert des nations. Nous aurons enfin une voix. Elle mettra fin à l'isolement où nous perpétuons la Confédération. Au lieu d'apparaître comme une minorité dans un Canada à visage anglo-saxon, nous nous affirmerons comme une nation de culture et de langue française.



Quel REGAIN DE FRAÎCHEUR

... quelle joie de vivre... grâce à Coke! Vous vous sentirez l'énergie pour danser toute la nuit, grâce au goût vif, au joyeux remontant d'un Coca-Cola glacé! Rappelez-vous, Coke est le meilleur rafraîchissement.



Demandez "Coke" ou "Coca-Cola" — les deux marques identifient le produit de Coca-Cola Ltd — le breuvage pétillant préféré dans le monde entier.

Plusieurs
carrières
sont ouvertes
à la



écrire à:
SERVICE DU PERSONNEL,
1945 boul. GRAHAM,
MONTREAL.

★ SERVICE DE SÉCRÉTARIAT ET DE PERSONNEL
★ ACHATS, CRÉDIT ET COMPTABILITÉ
★ ADMINISTRATION ET STATISTIQUES
★ DIRECTION ET VENTES
★ CONSTRUCTION ET SERVICE TECHNIQUE
★ SCIENCES

THE BRITISH AMERICAN OIL COMPANY LIMITED

F.N.E.U.C. SE MOQUE DE NOUS

suite de la première page

voisins (ex.: Pierre Dansereau). À ce compte-là, puisque Radio-Canada (réseau français) sert surtout le Québec, pourquoi la province ne s'en empare-t-elle pas? Les universités n'ont de "national" que le peuple qu'elles servent. Chez nous, nos universités servent avant tout à l'épanouissement de la culture française.

Aujourd'hui on veut distinguer entre l'aide aux institutions et l'aide aux individus. Mais cette distinction est aussi fautive. Ce n'est pourtant pas sorcier: seule la province a le pouvoir de légiférer et de taxer pour l'éducation et ce à l'exclusion de tout autre gouvernement. Toute somme d'argent tirée des coffres d'Ottawa en vue d'aider un citoyen ou une institution

dans le domaine éducatif est inconstitutionnel.

Nos partenaires des autres provinces ne peuvent dire qu'ils ignorent notre position à ce sujet. Depuis 1954, les journaux canadiens ont rapporté à longueur d'année notre position à ce sujet. Sous Duplessis, sous Sauvé, sous Barrette, les gouvernements provinciaux ont toujours refusé et combattu les subventions fédérales. Sous le gouvernement Lesage une entente est intervenue permettant à la province de prélever ses propres taxes pour satisfaire ses besoins éducatifs. Le rapport Tremblay, publié en 1956, était très clair à ce sujet.

Non, nos concitoyens agissent de façon concertée pour obtenir par la pression qu'on centralise

l'éducation entre les mains du Fédéral. Pour ne citer que les dernières associations, il y eut la Conférence Nationale des Universités Canadiennes, puis fin décembre le Comité d'éducation de Colombie Britannique, et enfin en même temps, M. Zuckerman, directeur du programme national d'éducation pour FNEUC faisait de la publicité dans tous les journaux du Canada sur le même thème (bien que les dirigeants de FNEUC disaient à cette époque que M. Zuckerman parlait en son nom personnel) on s'aperçoit aujourd'hui ce que cela signifiait. Encore, on a vu dernièrement dans un rassemblement libéral, à l'échelle nationale, les délégués se prononcer pour l'aide fédérale aux universités (bien que la majorité de

notre représentation universitaire en ce parti soit de l'avis contraire). Cette position est tout-à-fait contraire à la politique du gouvernement libéral du Québec. C'en est à se demander quand la Fédération libérale du Québec est sincère! Maintenant, c'est au tour d'une association qui est sensée nous représenter de donner son coup d'épaule. C'est le comble. Dites ce que vous voulez, mais on nous oblige à croire à tout un tas de coïncidences pour ne pas y voir un plan concerté et terriblement bien orchestré.

Mais enfin, pourquoi brouiller encore les cartes et essayer par des moyens détournés d'obtenir ce que la constitution canadienne défend explicitement? Pourquoi FNEUC vient-elle à son tour tout gâcher? Ça nous prend 5 ou 10 ans à régler un problème

et aussitôt qu'une solution est obtenue on s'efforce d'en créer de nouveaux.

Hé! bien non. Cette fois on ne marche pas. L'enjeu est trop important pour qu'on laisse nos partenaires amender seuls la constitution sans qu'on s'y oppose avec force. Surtout lorsqu'ils font semblant de nous mettre dans le coup avec eux. La survie et le progrès de notre collectivité exigent que notre état provincial conserve cet instrument essentiel à notre avancement.

La FNEUC, cette association nationale qui nous coûte si cher et nous rapporte si peu, vient de nous ignorer pour la dernière fois. Qu'attendons-nous pour demander des comptes à notre conseil. Allons, messieurs de l'AGEUM, qu'avez-vous à dire?

André Dufour

LE C.R.I. ET L'AFRIQUE

suite de la page trois

que tous les touristes qui se rendent à Cuba ont entière liberté de mouvement sur l'île.

La politique cubaine est surtout opportuniste, les Cubains "prennent ce qui fait leur affaire", même s'ils avaient besoin pour cela d'aller plus loin que le communisme, ils iraient, ajoutait Mlle Des Trois-Maisons. Continuant son exposé, elle déclara que la contre-révolution est chose normale, lorsqu'il s'agit d'une révolution durable et profonde comme la Révolution cubaine.

Un invité extraordinaire devait rehausser la réunion de sa présence. Il s'agit de M. Kaninda Daniel, Congolais d'origine et arrivé depuis quatre jours au Canada. M. Kaninda

Daniel travailla durant trois ans au Ministère des affaires étrangères du Congo (Léopoldville) et est en ce moment boursier du Gouvernement canadien. Après un exposé très élaboré sur l'évolution de la crise congolaise, l'invité répondit aux questions fort nombreuses de l'assistance. Sa position sur le problème congolais, il nous la révélera dans un prochain interview.

Je rappellerai à toutes les personnes intéressées qu'il y a encore de la place au CRI pour tous les étudiants qui s'intéressent aux problèmes de politique internationale. Au plaisir de vous voir à la prochaine réunion qui aura lieu le 16 mars.

Michel Gouault

UN HONNEUR QUI NOUS FAIT MAL...

suite de la première page

à accélérer le mouvement d'ascension. Et c'est dans cette optique qu'il apparaît plus logique de posséder une université mais une vraie, qu'une multitude d'universitéttes s'épuisant dans une folle concurrence. À l'U. de M. l'heure n'est pas, ne saurait être, aux grands départs, mais aux arrivées de plus en plus nombreuses.

Nous ne pouvons comprendre cette hémorragie de professeurs, ces saignées sans cesse répétées et nous nous devons de demander à nos sages administrateurs de rendre des comp-

tes, de nous expliquer pourquoi ce bel édifice est en passe de devenir un corps sans âme, un froid musée, non un phare mais au plus un fanal privé d'huile, une pépinière sans pousses dynamiques, une clairière.

Nous déplorons le départ de M. Dansereau et nous espérons une fois de plus que ce départ soit le point final à l'exode. Et une fois de plus sans doute sera-t-il suivi d'un autre départ qui sera un honneur pour nous...

Jacques Guay

La vie a ses bons moments...

MOLSON
La bière de chez nous

QUAND M. RENÉ LÉVESQUE...

suite de la page trois

M. Lévesque a ensuite fait face à un feu roulant de questions de toutes sortes. Tout d'abord le patronage: à qualifications égales, après un concours honnête, impartial, il est naturel que l'on choisisse ses amis. Il est toujours plus agréable et plus efficace de travailler avec eux qu'avec les autres. Le vrai patronage consiste à engraisser les amis à même l'argent des contribuables, à octroyer un contrat, sans soumissions, au double du prix simplement parce que l'entrepreneur est "du bon bord".

Au sujet de l'éducation, notre invité s'est montré très prudent. En somme, il nous déclarait vouloir travailler avec le matériel actuel, i.e. un Ministère de la jeunesse qui peut servir de Ministère de l'éducation. (On oublie toutefois de mentionner que le classique et l'universitaire échappent à la juridiction de cet organisme!) Quant aux groupes de pression qui veulent maintenir le "statu quo," un silence du ministre n'a pas empêché l'assistance de reconnaître leur ombre familière couleur de nuit. Pour tout le reste (jésuites, etc.)

le travail appartient à la Commission royale d'enquête.

Répondant à des questions plus brèves, M. Lévesque a déclaré:

1 — que la Fédération Libérale était un instrument démocratique indispensable au gouvernement actuel et qu'actuellement elle traversait la très dure "épreuve du pouvoir",

2 — que la nouvelle loi des liqueurs, en remplaçant un texte législatif désuet et hypocrite, ne faisait que remettre les choses en place, dans la légalité. Quant aux Ligues... il faudrait d'abord savoir ce qu'elles représentent!

3 — que le Nouveau Parti vivra vigoureusement au provincial dans la mesure des carences et du ramollissement du gouvernement libéral.

Enfin, M. Lévesque a défini la planification économique comme une saine gestion d'entreprise au niveau gouvernemental. Évidemment, il sait comme tout le monde que la planification ce n'est pas cela. Cependant, l'ignorance ou la confusion sont fort utiles... en mystification politique!

François Lacasse

VICTOIRE SENSATIONNELLE DES CARABINS

Vendredi soir, au McGill Winter Stadium, les Carabins ont finalement fourni le genre de performances qu'ils auraient dû nous présenter durant toute la saison. Ils ont offert du jeu intéressant, ont mis de côté toute attitude belliqueuse, ont fait preuve d'une combativité et d'une rapidité étonnantes, et finalement leur jeu de passes n'a pas eu son parallèle au cours de toute la saison qui tire à sa fin.

Sortir une vedette d'une joute où le compte final est de 8 à 2 devrait être difficile, mais nous affirmons que sans la magistrale performance de Beaudet dans ses filets, les Carabins auraient connu de nombreuses difficultés à l'emporter. Régent a tout d'abord brillé d'un vif éclat à la première, décourageant chaque attaque sérieuse des Redmen par des arrêts tirant parfois du prodige. Puis à la troisième, il aura brisé le coeur du McGill en empêchant ces derniers de se rapprocher à deux buts des Carabins.

Même si nous avons réussi à prendre une avance de 2 à 0 à la première période, les Redmen ont presque constamment dominé le jeu, comme l'indique d'ailleurs la différence dans les lancers (14 à 10). Après avoir concédé la rondelle aux Redmen pendant les sept premières minutes de jeu, les Carabins se sont résolument mis à l'oeuvre et une montée à l'emporte-pièce de Landreville, puis une passe de celui-ci à Verrier, a permis à ce dernier de compter le premier but de la ren-

contre à 9.31 minutes. Bastien et McLernon purgeaient chacun une punition majeure pour bagarre. A la douzième minute, le McGill compte un but, qui sera refusé à cause d'un hors-jeu évident à la ligne bleue. Puis dans la dernière minute de jeu, Blouin profite d'une attitude relâchée des Redmen pour compter sur des passes de Verrier et Lavigne. Beaudet qui a effectué 14 arrêts a surtout brillé devant O'Reilly, alors que 2 des 8 arrêts de Herron furent sensationnels aux dépens de Duguay et Blouin.

A la deuxième période, les Carabins ont définitivement eu le meilleur du jeu, et seule la tenue de Herron dans les filets adversaires les a empêchés de prendre une avance des plus confortable.

Neuf secondes seulement après le début d'une punition à Richards, Roland Mongeon comptait encore une fois sur un jeu de puissance, assisté de Dufour et Lacasse; puis Claude Duguay s'empare d'une rondelle libre au centre, s'approche à 35 pieds des filets pour décrocher un puissant lancer que Herron n'a jamais vu et porter le compte 4 à 0. Moins d'une minute plus tard, Konyk comptait le premier but du McGill, lui aussi sur un effort individuel. Dans la dix-huitième minute de jeu, Marcel Landreville qui a fourni sa meilleure performance de la saison comptait le cinquième but des Carabins, assisté de Hamel et Bastien. Le temps: 18.06.

Au début de la dernière période, Régent Beaudet a passablement aidé la cause des Carabins. Après avoir alloué un second but aux Redmen après 39 secondes de jeu, Régent a découragé ces derniers par des arrêts solides jusqu'au moment où Raynald Dufour vint briser le coeur des Redmen en enregistrant le sixième but des Carabins, sur une passe de Duguay. A partir de la cinquième minute de jeu les Redmen perdirent leur "feu sacré" et leur jeu manqua de cohésion, ce qui permit aux Carabins de dominer le jeu même si les lancers sembler indiquer le contraire. Après avoir laissé passer un faible lancer de Lacasse pour le septième but des Carabins, Herron s'est ressaisi pour briller devant Cree, Duguay, Dufour et Landreville. Puis finalement Duguay profitait d'une punition à Jones pour marquer son

deuxième but de la rencontre, son treizième de la saison, soit le meilleur total de l'Interuniversitaire.

Carabinades: Hébert, Landreville, Dufour et Beaudet ont offert leur meilleure performance de la saison... Mongeon compte régulièrement depuis que M. Bleau le fait jouer sur le jeu de puissance... La défensive de l'équipe, surtout de la part des ailiers, a atteint une perfection rêvée... Nos joueurs de centre ont magnifiquement mené le jeu... Parce qu'un ancien gérant général n'a pas aimé se faire refuser l'entrée de la chambre des joueurs, endroit où il n'a plus rien à faire d'ailleurs, il aurait jugé bon de s'en plaindre à un journaliste de la "Presse". Il faudrait tout de même qu'il réalise que son rôle a pris fin, et que sa présence n'aide en rien les joueurs. Félicitations aux officiers de l'AAEUM pour leur initiative.

Guy Pinard publiciste du Hockey

SOMMAIRE

1ère période:

UM: Verrier (Landreville) 9.31
UM: Blouin (Verrier et Lavigne) 19.26
Punitions: Hamel (3.36); McLernon (majeure à 7.46); Bastien (mineure et majeure à 7.46).
Arrêts: Herron (8); Beaudet (14).

2ème période:

UM: Mongeon (Dufour et Lacasse) 2.15
UM: Duguay (sans aide) 6.41
MG: Konyk (sans aide) 7.03
UM: Landreville (Hamel et Bastien) 18.06
Punitions: Richards (2.06); Lavigne (8.09).
Arrêts: Herron (12); Beaudet (13).

3ème période:

MG: Hutchison (McLernon et O'Reilly) ... 0.39
UM: Dufour (Duguay) 4.13
UM: Lacasse (sans aide) 9.07
UM: Duguay (Dufour) 19.35
Punitions: Maughan et Mongeon (16.43); Jones (19.07).
Arrêts: Herron (7); Beaudet (10).

QUILLES INTERFACULTÉS

SECTION "A"

Classement final	ps	Quilles	Pts
1—Chirurgie Dentaire	39	28798	46
2—Polytechnique I	36	25301	40
3—Sciences Sociales	30	25507	35
4—Droit	33	21971	30
5—Polytechnique II	33	21551	23
6—Sciences	30	19593	23
7—H.E.C.	30	19195	19
8—Médecine	15	8800	4

Les plus hauts simples

Tanguay	Ch. dent.	233
Auger	Poly	229
Boileau	Ch. dent.	224
Desautels	Ch. dent.	221
Foisy	Droit	219
Mercur	Droit	215

Les plus hauts triples par équipe

Chirurgie dentaire	2534
Polytechnique I	2376
Polytechnique II	2280
Droit	2261

Les plus hauts triples

Desautels	Ch. dent.	562
Auger	Poly	559
Duguay	Ch. dent.	546
Boileau	Ch. dent.	539
Desrochers	Ch. dent.	534
Tanguay	ch. dent.	529

Classement individuel

	ps	Quilles	Moy.
1—Bollean	38	5194	155
2—Duguay	39	5867	150
3—Desautels	36	5363	149
4—Tessier	35	5161	147
5—Desrochers	35	5112	146
6—Auger	37	3948	146
7—Robert, R.	36	5154	143
8—Pelletier	24	3436	143
9—Giroux	21	3012	143
10—Tanguay	39	5573	142
11—Foisy	33	4676	141
12—Labbé	30	4219	140
13—Couture	39	5384	138
14—Doyle	30	4129	137
15—Perrault	24	3299	137
16—Mercur	33	4491	136
17—Labrosse	18	2412	134
18—Roussel	24	3211	133
19—Gauthier	27	3586	132
20—Gingras, R.	39	5108	131
21—Tétrault	36	4720	131
22—Lamarche	24	3150	131
23—Robert, D.	21	2758	131
24—Mailhouse	39	5075	130
25—Frézeau	17	3527	130
26—Dubé	18	2354	130
27—Gingras	27	3507	129
28—Beauregard	30	3832	127
29—Lamoureux	30	3821	127
30—Bégin, J.-R.	18	2278	126
31—Racine	24	2941	122
32—Martel	21	2512	120
33—Martel	12	1421	119

34—Forget	Droit	30	3543	118
35—Chevrier	Poly I	15	1762	117
36—Beaulieu	Sc.	24	2787	116
37—Landry	HEC	27	3028	112
38—Ricard	Médecine	12	1349	112
39—Gauthier	Médecine	12	1275	106
40—Lapierre	Médecine	12	1247	101

SECTION "B"

Classement final	ps	Quilles	Pts
1—Polytechnique IV	36	23321	37
2—Polytechnique III	36	24102	31
3—Chirurgie Dentaire II	36	24327	29
4—Droit II	30	19437	17
5—H.E.C. III	24	15031	15
6—Agronomie	15	9642	10

Les plus hauts simples

Vinet	Poly IV	223
Prud'homme	Ch. dent.	221
Morency	Poly IV	204
Gagnon	Ch. dent.	204

Les plus hauts triples par équipe

Chirurgie Dentaire	2216
Polytechnique IV	2191

Les plus hauts triples

Labbé	Ch. dent.	543
Prud'homme	Ch. dent.	536
DeVarenes	Poly III	536
Vinet	Poly IV	531

Classement individuel

	ps	Quilles	Moy.
1—Labbé	21	3094	147
2—DeVarenes	36	5110	142
3—Prud'homme	36	5101	141
4—Vinet	24	3778	140
5—Martineau	17	3727	138
6—Gagnon	38	2483	138
7—Parenteau	30	4084	136
8—Nicolas	30	4063	135
9—Lafrenière	15	2038	135
10—Ferland	36	4847	134
11—Roy Robert	27	3635	134
12—Alepin	24	3212	134
13—Dépangher	18	2413	134
14—Courcelles	12	1607	134
15—Villemare	30	3953	131
16—Morency	33	4313	130
17—Pépin	15	1950	130
18—Labrèche	24	3105	129
19—Paquin	18	2313	128
20—Bégin	24	3057	127
21—Tétrault	15	1807	126
22—Beaulac	24	2976	124
23—Phillion	15	1863	124
24—Tremblay	14	2965	123
25—Binet	12	1479	123
26—Pagotto	12	1452	121
27—Drouin	18	2146	119
28—Joyal	15	1790	119
29—Fortin	24	2787	116
30—Racicot	12	1398	116
31—Rauphin	15	1727	115
32—Reid	12	1357	113
33—Ferron	21	2290	109



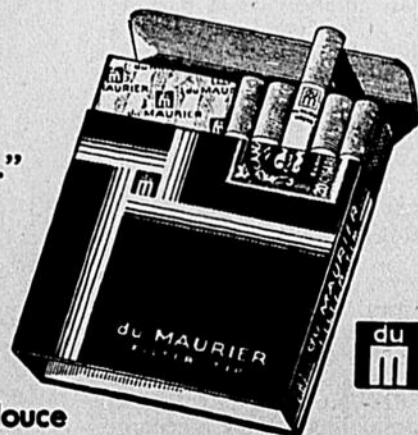
"du MAURIER est unique en son genre"

dit GÉRARD DELAGE vedette de la télévision

"Comme tout le monde, j'aime les bonnes choses, je dirais même, les meilleures. Avec la cigarette du Maurier, je suis servi à souhait. Le goût extra-fin de son tabac de Virginie et son super-filtre "Millecel" en font vraiment une cigarette extraordinaire."

De nos jours... la vogue est à

du MAURIER
une cigarette de Virginie réellement plus douce



L'INDÉPENDANCE POLITIQUE DU QUÉBEC

ABERRATION OU ÉVOLUTION NÉCESSAIRE ?

Le thème de l'indépendance politique du Québec semble jouir présentement d'une certaine faveur chez la jeunesse étudiante. Ce qui ne signifie pas que l'on adhère nécessairement à l'idée, ni qu'on la rejette. Mais un fait tend à s'imposer à notre esprit: on se pose la question avec une insistance plus forte et on se montre disposé à approfondir les raisons qui justifieraient son acceptation ou son rejet. Nous ne disposons pas d'enquêtes approfondies qui nous permettent de déterminer dans quelles proportions l'idée fait son chemin ni dans quelle mesure on s'y rallie ou non. Néanmoins quelques sondages nous portent à croire que l'intérêt serait assez marqué et que nous rencontrerions un désir latent, si non exprimé ouvertement, en consacrant une série de reportages sur le sujet.

C'est dans cet esprit que nous avons entrepris de solliciter le témoignage d'intellectuels de tendances diverses, espérant par là mettre en relief les arguments qui rendraient souhaitable ou indésirable l'indépendance politique du Québec. Une telle étude revient en somme à toucher les problèmes fondamentaux du Canada français et à s'interroger sur les moyens de les résoudre. Cette enquête prend donc la forme d'un procès de notre histoire et d'une projection sur l'avenir de notre collectivité.

Nous remercions sincèrement les personnalités qui ont bien voulu se soumettre à nos questions et nous espérons qu'il en sortira un peu plus de lumière sur les destinées d'un peuple qui s'interroge.

Quant à ceux qui ne verraient pas l'utilité de ces investigations, (peut-être auraient-ils raison?) nous leur demanderions tout simplement de nous enseigner ce qui est utile ou ne l'est pas dans l'histoire des peuples. Car à la rigueur c'est un peu se demander pourquoi l'homme s'interroge que de poser la question et surtout quelle est la valeur de son interrogation. À ce moment toutes les opinions sont permises...

Laurent Bégin

"Nous voulons une patrie humaine. Nous voulons un pays qui nous ressemble, qui reflète ce que nous sommes et ce que nous voulons devenir."

Nous ouvrons cette série d'enquêtes en vous présentant le témoignage d'un militant actif pour l'indépendance du Québec. Il s'agit de M. André D'Allemagne, président du Rassemblement pour l'Indépendance Nationale (R.I.N.). Ce n'est pas un parti politique, mais un organisme culturel et politique dont le but est d'accélérer, par sa propagande et son action, l'établissement d'un Etat libre et indépendant au Canada français.

L.B.

Quelle est la nature de l'indépendance que vous préconisez pour le Québec ?

Une indépendance totale dans tous les cas, dans la mesure où la réalité le permet. Sur le plan politique elle s'exprime en termes de souveraineté. Un état du Québec souverain posséderait tous les pouvoirs normaux d'un état sur son territoire national. Cette indépendance s'avère nécessaire: elle est à une nation ce qu'est la liberté pour un individu. Parler d'un état souverain ne signifie pas qu'il ne cède aucun de ses droits sur le plan international, mais la possibilité de choisir sa participation.

Sur le plan économique, l'indépendance ne signifie pas l'autarcie. Aucun pays ne peut prétendre se suffire à lui-même, sauf dans des cas exceptionnels. Elle signifie qu'une nation contrôle la possession de ses ressources et la façon dont elles seront utilisées. Elle peut régler la venue de capitaux étrangers, de techniciens, etc..., et poser ses conditions. Les ressources du Québec appartiennent à la nation canadienne-française et doivent d'abord servir ses intérêts. Il y aura naturellement des échanges avec d'autres pays, mais ils seront libres, c'est-à-dire que nous pourrions décider de nos unions économiques, de nos traités. Notre état pourra exercer un contrôle sur les banques, le crédit, les douanes, les impôts, tous secteurs qui conditionnent la vie économique.

Sur le plan culturel aucun peuple, surtout s'il est jeune, ne peut s'épanouir sans l'indépendance politique. Celle-ci lui permet de choisir ses sources d'inspiration et de contrôler les influences étrangères. Le problème culturel n'est pas réglé en soi, mais le milieu en favorise la solution. Il permettrait l'abolition du bilinguisme et l'instauration du français comme seule langue officielle. Tout ce qui vient de quelque autorité se manifesterait dans cette langue; elle serait le véhicule de notre culture française. Presque tous les linguistes et les psychologues qui ont étudié la question dénoncent les multiples dangers du bilinguisme. Pour l'individu c'est une situation anormale qui est la source de nombreux conflits linguistiques et psychologiques, de sorte que d'une façon générale le bilingue parle mal deux langues au lieu de bénéficier des richesses de l'une ou de l'autre. Pour la société, le bilinguisme est aussi une situation anormale qui aboutit à la dégénérescence de la langue la plus faible et à l'assimilation finale de ceux qui la parlent. Si la langue étrangère domine, notre culture tombe dans un état d'infériorité. Cependant il y aurait lieu d'encourager fortement l'apprentissage de toutes les langues étrangères, dans les écoles et les universités, une fois que les étudiants ont acquis une solide maîtrise de leur langue maternelle.

Enfin l'indépendance nous permettrait de nous libérer de nos complexes de défense sur le plan psychologique. Elle n'en est pas elle-même la solution, mais une condition essentielle. Cette attitude de repli provient de notre statut de minorité obligée de résister à l'assimilation de la part de la majorité. L'indépendance est la condition nécessaire de notre épanouissement, ce qui implique la nécessité d'une nation. Nos problèmes proviennent de l'absence d'une personnalité propre.

Existe-t-il une nation canadienne-française ?

Evidemment. Il s'agit d'emprunter à la sociologie la définition d'une nation pour s'en convaincre. Une nation constitue un groupe d'êtres humains possédant des caractéristiques qui les distinguent des autres et une langue propre. L'unité linguistique s'accom-

suite à la page cinq

Les «vaches rient» d'la semaine

Une motion présentée au dernier congrès des universitaires libéraux du Québec et condamnant l'attitude du dernier rally libéral national en ce qui concerne l'aide du gouvernement aux étudiants aurait été rejetée grâce au vote massif des étudiants de langue anglaise.

Ne le dites à personnes. Des étudiants soucieux sans doute d'apporter un renouveau démocratique au sein de l'Union Nationale sont actuellement à former en grand secret une cellule universitaire de ce parti. Si vous êtes intéressés, prière de vous abstenir.

A la suite du dernier communiqué émis par les ligues du Sacré-Cœur et demandant au gouvernement de retarder l'adoption de son projet de loi concernant la vente des alcools, de mauvaises langues répètent que l'opposition au présent régime serait dirigée directement de la maison Bellarmin, soviétique suprême des bons pères à qui on a dit non.

Québec (D.N.C.) On répète actuellement dans les coulisses du Parlement que le gouvernement Lesage aurait l'intention de former bientôt une Commission royale d'enquête qui aura pour mission d'étudier le problème des commissions d'enquête. On retarderait la création de d'autres commissions jusqu'à ce que la commission sur les commissions rende au moins un rapport partiel de ses travaux.

Le premier mot, réflexe conditionné, qui vient à l'esprit lors du monologue donné par M. Gilles Pellerin, censeur, à la Comédie Canadienne: "Coupez".

C'est quasi officiel, Marcel Prud'homme, l'homme de Droit, aurait décidé de prendre la décision de se décider de se présenter aux prochaines élections à la présidence de l'AGEUM. Un observateur l'a vu en l'espace de 30 secondes passer trois cigarettes et 10 cents.

Lu dans Dimanche-Matin: "Chacune écoute le sermon de son choix à ces retraites. Le sanctuaire Notre-Dame du Cap vient d'inaugurer un centre de retraites individuelles d'orientation pour jeunes filles. Les retraites à ce centre diffèrent des retraites fermées ordinaires par le fait qu'elles sont individuelles et que les instructions sont enregistrées sur bande sonore et diffusées dans chaque chambre! Les retraitants n'ont pas d'exercice en commun et terminent leur retraite quand elles veulent. Un système d'intercommunication installé dans chaque chambre permet de suivre une série de sermons choisis parmi quatre sujets différents."

Le beu a par ailleurs appris que le système serait amélioré bientôt: l'on pourra, par exemple, varier à l'infini les sermons en les combinant. On installera aussi un système de crédits, certaines parties du sermon seront obligatoires et d'autres optionnelles. Le tout sera contrôlé par cerveau électronique sur fiche perforée et un certificat de bonne conduite sera automatiquement remis à celle qui aura satisfait aux exigences, qui seront d'avoir écouté au moins 80% de la partie obligatoire et 50% de la partie optionnelle.

Lu dans "L'Étincelle", journal des étudiantes de l'Institut familial des Sœurs Grises de Montréal: "Aime et fais ce que tu veux". Mais où sont les moeurs d'antan?

Choisis avec soin tes ennemis car eux seuls te seront fidèles tout au long de ta vie.

A la suite des départs successifs de professeurs: "Tout est perdu, fors l'honneur". Vraiment?

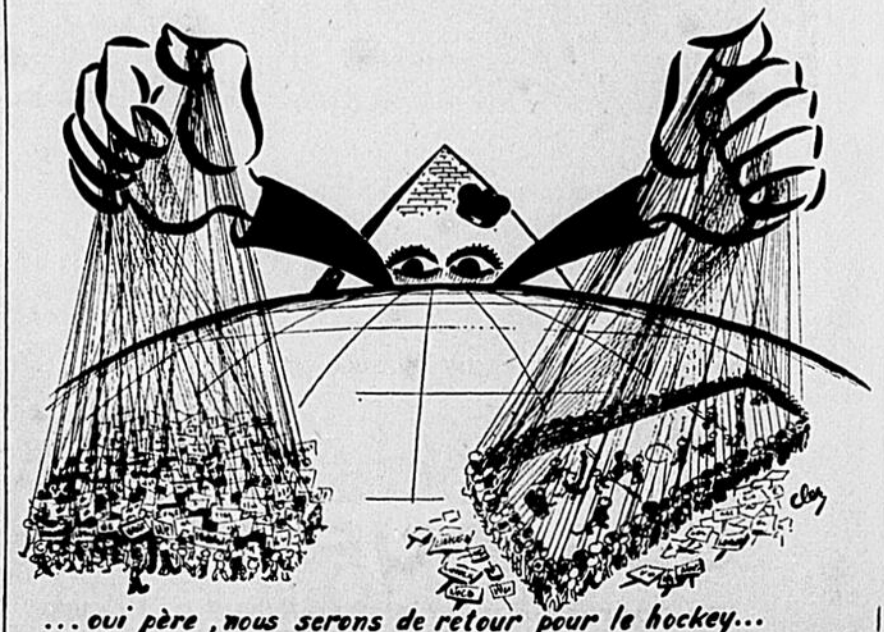
NOS BOILERMAKERS SONT "IRRITÉS" PAR UN RITUEL ENTIÈREMENT EN FRANÇAIS

CÉRÉMONIE À L'HÔTEL DE VILLE DE "THE TOWN"

Judi dernier avait lieu à l'hôtel de ville de "The Town" une solennelle mais curieuse cérémonie. C'était la "prise d'anneau" de tous les futurs "boilermakers" qui terminent cette année leur apprentissage.

Le texte de ce rituel pourrait sembler curieux aux non-initiés. Mais le plus curieux, c'est que dans l'enceinte d'une ville anglaise comme "The Town", on utilise un rituel complètement en français. D'après la "Liturgie corrigée des Boilermakers", ceux-ci seraient les fils de Marie Madeleine, celle qui resta assise auprès de Jésus. Puis un dialogue entre la foule et le président (en l'occurrence des directives de ce dernier) se déroula uniquement en français.

Enfin chacun des 300 futurs "boilermakers", au nombre desquels on pouvait compter 278 Anglais, vinrent prêter serment en français; on leur remettait alors une carte qui stipulait que le rituel devait rester secret; mais certains ne comprennent pas le français...



... oui père, nous serons de retour pour le hockey...

Ou le paternalisme "made in Loyola"

**FAIT
RESSORTIR
TOUTES LES
QUALITÉS
DE LA
BIÈRE...**

**GRÂCE À SON
MULTI-MÉLANGE
PARFAIT**



Nous certifions que la bière DOW est "CLIMATISÉE" selon un procédé exclusif durant toutes les étapes de sa fabrication. Ce procédé est soumis à une vérification constante assurant ainsi à la bière DOW une qualité uniforme.

R. Wallace, Ph. D.

Dr R. H. Wallace

Directeur du contrôle de la qualité

SEULE DOW EST CLIMATISÉE